

# Conseil Municipal

## Du 20 février 2014

La séance est ouverte à 18 h 30. **Présents** : Mme GHELMA Gisèle, CATTEAU Annette, MM. DE PASQUALIN Bruno, DE PASQUALIN Laurent, CHALOYARD Guy, CARPENTIER Pierre, CHALOYARD Yves, THOULY Jean Jacques, et du secrétaire de mairie GENTILE Patrice.



Mme le Maire ouvre la séance du dernier conseil municipal de la mandature.

### Budget 2014

Mme le Maire et Jean-Jacques Thouly présentent au conseil les comptes 2013 et les prévisions 2014.

L'exercice 2013 a généré un excédent de fonctionnement de 36 552,32 €.

Considérant que les résultats antérieurement reportés sont constitués d'un excédent de fonctionnement de 78 843,32 € les résultats cumulés s'élèvent à un excédent de fonctionnement de 115 395,64 €,

Après en avoir délibéré le conseil décide d'affecter ce résultat comme suit :

Affectation à l'excédent reporté : 115 395,64 €

Le conseil adopte à l'unanimité le compte administratif 2013.

### **BUDGET 2014**

Section de fonctionnement : reconduction des postes principaux.

Section d'investissement : l'année 2014 sera caractérisée principalement par des travaux urgents de rénovation dans les logements communaux, des travaux de voirie rue du Moulin et en Billin.

Le conseil adopte à l'unanimité le budget 2014.

Le conseil décide de laisser inchangé les taux d'imposition à savoir :

8,45% pour la taxe d'habitation

15,56% pour la taxe foncière (bâti)

29,46 pour la taxe foncière (non bâti)

### Questions et informations diverses

Les travaux du Syndicat des Eaux de la rue du Moulin débiteront début mars. Les riverains seront avertis à l'avance.

Pour information : la rénovation de la salle Michel Tissot et la cuisine est terminée pour un coût de 17 514€.

Le programme des travaux de voirie par la CCCHS est le suivant pour l'année 2014 :

Chemin de la grande Sommière (2<sup>ème</sup> partie) : renforcement

Chemin du Chaumoï Boivin : renforcement

Fin de la rue du Château Guinand jusqu'au chemin de l'A.F. : enrobé

Rue Gabet : enrobé

Chemin de Juisse : 4 traverses qui n'ont pas été posées jusqu'à maintenant et demande de traverses supplémentaires.

Suite aux fissures constatées dans le goudron du pont de billin, la CCCHS se charge de la réfection avec étanchéité de la route.

En Billin : caniveaux et enrobé feront l'objet d'une prochaine étude.

Les panneaux stop et miroirs sont en cours de pose. Il est à noter que des miroirs supplémentaires dans le village pourront être posés selon les besoins constatés.

Le conseil décide à l'unanimité d'acquérir un défibrillateur automatique. La maintenance sera assurée par la Société qui installe le défibrillateur. Une subvention de 1000€ du conseil Général peut être allouée.

Les conseillers municipaux se répartissent les permanences électorales des prochaines élections municipales des 23 et 30 mars. Important : à la demande de la Préfecture il devient obligatoire pour voter de se munir d'une pièce d'identité.

*La séance est levée à 20 h 30.*